

SECTEUR 1. GRANDE RUE



En plein cœur du centre-bourg, le site est destiné à accueillir une nouvelle offre de logements sur la commune.

Le talus, situé en partie est de la parcelle, doit être maintenu.

L'accès au site doit être réalisé au niveau du carrefour de la grande rue. Cet accès peut être doublé par la création d'une liaison douce permettant de relier l'aire de stationnement à l'ouest et les équipements sportifs au nord.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :		0,24 hectare	
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		13 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		3	
Nombre de logements sociaux (min) :		0	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	